

PRÉFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Information
Développement Durable
Évaluation environnementale

Affaire suivie par :
Séverine VENIANT
Tél : 03 22 82 92 27

Courriel : ae.iddec-dreal.npdcp@developpement-durable.gouv.fr

Le Préfet,

à

Monsieur Macchabee
Directeur de projet
GRT GAZ

6, rue Raoul Nordling
92 277 BOIS COLOMBES Cedex

Lille, le

12 AVR. 2017

Objet : Canalisation de transport de gaz entre Brouckerque et Spycker et extension du poste de Brouckerque (59)

Information sur avis tacite de l'autorité environnementale

N° d'enregistrement Garance : 2017-1557

Monsieur le Directeur,

L'autorité environnementale a été saisie le 2 février 2017 par GRT Gaz afin d'émettre un avis sur l'étude d'impact relative à la création d'une canalisation de transport de gaz entre Brouckerque et Spycker et à l'extension du poste de Brouckerque.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant cette saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique ou, le cas échéant, à la procédure équivalente de consultation du public.

Cette information sera publiée sur le site internet de la DREAL Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional adjoint,

Yann GOURIO

